

## Annnonce "inappropriée" publiée par l'éducation nationale suite au décès de Samuel Paty

Article rédigé par *Le Monde*, le 30 novembre 2020

Source [Le Monde] L'annonce publiée par Pôle emploi a été supprimée dimanche. Le rectorat de Versailles plaide la « maladresse ». Le poste à pourvoir, en histoire-géographie, n'était pas celui de Samuel Paty, dont les élèves sont pris en charge depuis quinze jours.

Au départ, il y a une petite annonce, publiée sur le site de Pôle emploi. Collège recherche professeur d'histoire-géo, « débutant accepté », qualités requises : « gestion du stress ». Le procédé n'est hélas pas nouveau, même s'il ne manque jamais d'indigner la communauté scolaire : les rectorats ont parfois recours à Pôle emploi pour recruter des « contractuels », ces professeurs non titulaires des diplômes de l'enseignement, affectés en général à des postes de remplacement.

Seulement voilà : le poste à pourvoir se trouve au collège du Bois-d'Aulne, à Conflans-Saint-Honorine (Yvelines). L'établissement où enseignait le professeur d'histoire-géo Samuel Paty assassiné le 16 octobre après un cours sur la liberté d'expression où il avait montré des caricatures de Mahomet à ses élèves de 4<sup>e</sup>.

L'annonce a été [révélée à midi, dimanche 29 novembre sur le site des Clionautes](#), une association de professeurs d'histoire et de géographie, qui s'indigne d'un tel procédé, captures d'écran à l'appui. « *Comment imaginer que les services de l'académie de Versailles en charge de la gestion des ressources humaines ne se soient pas posé la question une seule seconde de l'effet que pouvait avoir cette annonce ?* », se demande le porte-parole de l'association, Bruno Modica.

Retweetée par le média spécialisé Café pédagogique, l'affaire suscite rapidement l'indignation sur les réseaux sociaux. Le même jour, peu après 15 heures, le rectorat de Versailles annonce sur Twitter la suppression de cette annonce « *inappropriée* ».

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)